

17 NOVEMBRE 2020

L'assemblée générale de l'association **Lyon-Crémieu-ParFer** s'est déroulée le mardi 17 novembre en visio-conférence sur convocation du président, faute de pouvoir se réunir en présentiel à la salle Marie Laurencin qui avait été réservée à cet effet. Au total 36 personnes étaient présentes.

L'établissement d'une feuille d'émargement n'étant pas possible, les membres présents ont été comptabilisés grâce à la liste des participants affichée dans l'application de visioconférence. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

Début de l'Assemblée Générale à 19h35.

L'Assemblée était présidée par M. Philippe ZUCCARELLO, président de l'association.

Il était assisté d'une secrétaire de séance, Mme Bernadette VIVIER-MERLE, vice-présidente de l'association.

Mme Catherine BODET et M. Edouard FABRE ont été désignés comme scrutateurs de séance.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 13 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapports moral et financier ;
- Approbation du rapport moral et du budget ;
- Renouvellement des mandats des membres du Conseil d'Administration et élection de nouveaux membres.
- Informations récentes sur les avancées du projet
- Actions à venir
- Questions diverses

L'ensemble des documents sont déposés au siège social de l'association.

Introduction

Le président remercie la présence des bénévoles de l'association Lyon-Crémieu-ParFer qui ont été très actifs depuis la dernière AG, des adhérents et des référents des communes qui ont été désignés par les conseils municipaux suite aux élections municipales de 2020.

L'année 2020 a été particulièrement difficile pour tous ; pour la population, les entreprises petites et grandes, les commerces qui sont restés fermés, les collectivités, les services publics (hôpitaux, pompiers, écoles, soignants, médecins, aides à domicile), ainsi que pour les associations qui habituellement animent nos communes. Nous remercions les municipalités qui soutiennent ces associations. Finalement, nous aurons une forte pensée aux personnes qui nous ont quittés, victimes de l'épidémie.

Le plan de relance va-t-il nous permettre d'améliorer nos habitudes de consommation, plus locale et de réindustrialiser la France pour fabriquer des produits de qualité et durables ? Autour de la mobilité, nous espérons la remise en service de petites lignes ferroviaires avec comme levier la loi LOM et les nouveaux Contrats Plan Etat Régions.

Bilan moral

Le bilan des actions pendant l'année écoulée a été présenté.

Les élus ont été invités aux réunions publiques au dernier trimestre 2019 autour de l'enquête de mobilité sur le prolongement du tram T3, à Charvieu, Pusignan et Crémieu.

Le 13 décembre 2019, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place le comité de pilotage (COFIL) pour la liaison Lyon Crémieu.

En début d'année 2020 M. Olivier Bonnard a présenté la feuille de route aux élus des communautés de communes Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné et celle des Balcons du Dauphiné.

Fin février, l'association a organisé une réunion publique à Tignieu en invitant les candidats aux élections municipales 2020 à signer un engagement pour le projet de prolongement du tram.

Ensuite malgré la période de confinement et les difficultés d'organisation liées à l'épidémie de Coronavirus, le COFIL a tenu son cap. Suite à un appel d'offre au marché, le bureau d'étude EGIS Rail a été retenu en juin 2020. Un entretien a été organisé entre l'association et EGIS Rail, ainsi qu'une visite technique du chemin de fer de l'Est de Lyon entre Meyzieu et Crémieu (comme en 2017 avec Déplacements Citoyens ou en 2019 avec la direction transport de la Région). En octobre, le bureau d'étude a remis le rapport de diagnostic et enjeux « amélioration de l'accessibilité du bassin de mobilité autour de Pont de Chérucy et Crémieu, dans le Nord Isère ». Devrait suivre l'étude technique et financière des solutions comparatives de transports en commun à mettre en place sur l'ancien chemin de fer de l'Est de Lyon. Le COFIL se réunira en décembre pour décider des premières orientations.

L'été dernier un étudiant en Sciences politiques à l'université de Lyon, M. Martin Munier Jolain a réalisé un mémoire de fin d'étude avec pour sujet « ÉCHELLES DE GOUVERNANCE ET COOPÉRATION DANS LES PROJETS DE TRANSPORT EN COMMUN, L'exemple de la desserte de l'agglomération de Pont-de-Chérucy et de Crémieu à l'Est de Lyon ». De même depuis la rentrée scolaire 2 étudiantes lyonnaises en urbanisme et en architecture s'intéressent au projet de prolongement du tram T3 dans le cadre de leurs travaux.

En septembre, nous avons pu participer aux forums des associations de Pont de Chérucy et Tignieu qui ont permis de prendre de nouveaux contacts comme chaque année.

Le 25 septembre nous avons été fédérateurs en participant activement à un événement national en France et Belgique intitulé « Fête des possibles ». Nous avons réuni plusieurs associations au parc Grammont de Pont de Chérucy. Nous avons organisé un remue-méninges sur l'accessibilité aux gares du futur transport en commun et animé un débat au cinéma Variétés avec la diffusion du film « Un autre Chemin ». Mme Vivier Merle a été vivement félicitée pour la co-organisation de cet événement.

Une rencontre a pu être organisée avec M. Paul Urbain, un agent SNCF à la retraite qui a travaillé sur le chemin de fer de l'Est lyonnais.

Réception le 27 octobre du document de diagnostic résultant des travaux du bureau d'étude EGIS Rail.

Suite aux élections municipales de 2020, l'association n'a pas tardé à rencontrer le vice-président de la métropole Jean-Charles Kohlhaas (5 novembre en visioconférence) chargé des transports qui connaît bien le dossier. Il nous a déclaré être prêt à le soutenir, dans le but de diminuer la part de la voiture en centre-ville en allant chercher au plus près les gens chez eux. Dès 2026, les véhicules diesel ne seront plus autorisés à Lyon. L'association pourra à terme

intégrer le comité des partenaires mis en place par le SYTRAL, dès que l'établissement public de transport imposé par l'article 3 de la loi LOM sera installé.

Actions à venir

- Débat public de Déplacements Citoyens le 25 novembre en visio-conférence sur le renforcement des transports publics dans l'agglomération de Lyon.
- Suivi du COPIL, prochaine réunion en décembre avec certainement remise du BE de la deuxième phase des travaux.
- Une rencontre est planifiée le 18 novembre avec M. Jean-Yves Brenier, élu président de la communauté de communes les Balcons du Dauphiné suite aux élections municipales, qui pour rappel était présent à la réunion organisée par l'association le 28 février 2020 et a signé le registre d'engagement des candidats aux élections municipales pour le projet de prolongement du tram T3. Un rendez-vous est prochainement planifié entre M. Brenier et M. Jean-Charles Kohlhaas.
- Pour l'année 2021 de nouvelles réunions publiques sont au programme et l'association soufflera les vingt bougies pour rappeler la création du « Collectif PARFER » en 2001 !
- Organisation de réunions publiques en 2021 avec les élus des 2 territoires CC LYSED et CC BD, où la métropole sera représentée.
- Suivi du PCAET (Plan Climat Air-Energie Territorial) de la CC LYSED et de la prise de compétence mobilité dans les 2 communautés de communes.

Rapport financier

Il est présenté par le trésorier, Edouard Fabre.

Recettes :

- Une cinquantaine adhésions,
- Subventions des Mairies de Saint Romain de Jalionas et de Tignieu-Jameyzieu,
- Suite à sa dissolution, le comité des fêtes de Tignieu-Jameyzieu nous a fait un don financier.
- Nous adressons tous nos remerciements aux communes et à M. Christian Barat qui était président du comité des fêtes.

Dépenses :

- Assurance
- Internet, visio-conférence
- Frais de communication, impressions, banderole

Questions/Réponses :

Précisions apportées à la question de Dominique Humeau sur le prochain Contrat Plan Etat Région (CPER) et l'inscription du projet à ce contrat. Il a été annoncé récemment par le gouvernement et la Région Auvergne Rhône Alpes (voir magazine d'information #16, page 3 « Le plan de relance ferroviaire sur les rails ») que la région peut utiliser d'autres sources de financement comme pour la liaison Lyon-Trévoux dans son budget transport.

Gilles Barry demande des précisions sur les autres travaux du Bureau d'étude : voir sur notre site internet à la rubrique « COPIL 2020 » le planning des travaux prévus, ainsi que l'étude financière et technique des solutions de transport, et un rapport des décisions du comité de pilotage.

A noter qu'un retard de 3 mois est à prévoir sur ce programme.

Bernadette Vivier-Merle et Eric Mariolle indiquent qu'il faut renforcer notre position d'initiateurs, défenseurs et spécialistes du projet auprès des élus suite à l'ensemble des recherches et des travaux réalisées par l'association. Même sans droit de vote nous avons notre légitimité au sein du comité de pilotage et du comité technique. Lucinda Dos Santos nous qualifie de « Citoyens experts ».

Intervention de Jean-Paul Lhuillier fondateur du collectif PARFER il y a 20 ans, aujourd'hui représentant France Nature Environnement. Il est invité à la réunion avec M. Jena-Yves Brenier.

Intervention de Jean-Murard, président de Déplacements Citoyens qui rappelle le travail effectué en commun avec LPC en 2017 sur le prolongement de la ligne T3. Selon lui, un terminus à Tignieu Collège (agglomération de Pont de Chéry), sera plus facile à défendre qu'une plus grande distance (jusqu'à Crémieu). L'étude d'EGIS Rail est moins précise que celle réalisée en 2013 par SYSTRA. La ligne T3 n'est pas saturée : au début il y avait 8 rames 32 m à l'heure, puis des 43 m. On peut revoir le cadencement en-dessous de 7,5 minutes, en centre-ville le cadencement est de 3,5 minutes. Mais le service T3 est parasité par le Rhônexpress « prioritaire » (liaison de la Part-Dieu à l'aéroport de Saint-Exupéry). Propositions pour le débat du 25/11 : augmenter les fréquences du T3 et baisser celles du Rhônexpress (4 000 voyageurs/jour) pour plus de trajets pour les gens du quotidien. La liaison vers le stade OL fait également concurrence et perturbera l'organisation du T3, surtout suite à la mise en place récente de la liaison quotidienne de Vaulx en Velin La-Soie vers le site du Grand Stade. Cette liaison se justifie uniquement lors des événements sportifs (à partir de 18h les soirs de match).

Par rapport au comité de pilotage, les aspects techniques sont débattus en comité technique (COTECH).

Jean-Paul Lhuillier indique qu'à ce jour le débat est politique et qu'il doit être porté par les élus du territoire. Il faut avoir une vision de long terme aussi bien d'un point de vue technique que fonctionnel en privilégiant la solution tram.

Intervention de Eric Mariolle : il est nécessaire de diminuer la place de la voiture, même pour accéder aux futures stations du futur transport avec la mise en place de modes de déplacements actifs et l'utilisation du réseau actuel de transports en bus pour le rabattement.

Rudy Wittemann rappelle que le SCoT (document structurant où il est question d'un mode de transport en commun sur le CFEL) et les PLU doivent intégrer les solutions de rabattement vers les stations. A la question qu'il pose sur les actions à venir en 2021, l'association indique qu'elle doit être active comme lors des municipales de 2020 en interpellant les candidats lors des campagnes des élections Régionales et Départementales qui auront lieu en juin 2021.

Jean Murard précise que l'on ne peut pas mettre en place des parcs relais à l'infini, il faut réglementer l'accès en voitures à plusieurs personnes et dynamiser l'utilisation du vélo.

Intervention de Jean-Paul LHULLIER : on est dans une période urgente décisionnelle, avec une fenêtre avant juin 2021 avant les élections, en prenant en compte la part décisionnelle des Lyonnais qui sont déjà « en marche ». C'est maintenant que les élus du Nord Isère doivent être volontaires et moteurs pour défendre un projet TC performant, le tram-train. La réunion avec JY Brenier est donc importante. Avec la nouvelle loi LOM, les acteurs lyonnais peuvent organiser le transport en dehors de leur périmètre en ayant la maîtrise d'ouvrage. La Région doit exprimer cette volonté politique « transport bidirectionnel » du péri-urbain qui actuellement n'est pas encore bien affichée. Il y a certes des difficultés, mais pas d'obstacles, le coût financier n'en est pas un. Le tourisme vert de courte durée (RTT vert) est un potentiel économique pour la CC BD, avec des aménagements de voies cyclables.

Jean Murard, rejoint cet exposé à 80% mais souhaite parler de tram péri-urbain plutôt que de tram-train (projet initial du collectif PARFER il y a 20 ans).

Catherine Bodet rejoint l'avis de Bernadette, il faut continuer à réunir nos forces comme lors de ces deux dernières années et adopter une stratégie de communication.

Formalités administratives

Vote du rapport moral : adopté à l'unanimité.

Vote du rapport financier : adopté à l'unanimité.

La majorité des membres du conseil d'administration ont reconduit leur candidature et se réuniront prochainement pour composer le nouveau bureau.

Membres du Conseil d'Administration : l'Assemblée renouvelle MM Philippe ZUCCARELLO, Edouard FABRE, Jean-Yves MAZABRARD, Eric MARIOLLE, Said SASSOUI, Christian BARAT et Mmes Marie-Catherine METZGER, Isabelle SADESKI, Bernadette VIVIER-MERLE, Catherine BODET, Christine JOURLET en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

L'élection des membres du Bureau au sein du Conseil d'Administration aura lieu lors d'une prochaine réunion début décembre.

D'autres membres de l'association comptent rester actifs ; ils seront informés et invités aux réunions de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Pont de Chéruy, le 17 novembre 2020.

Le Président de séance

La Secrétaire de séance

Pour le prolongement du tram T3 jusqu'à CREMIEU sur la ligne ferrée de l'est lyonnais (CFEL)

REJOIGNEZ NOUS !

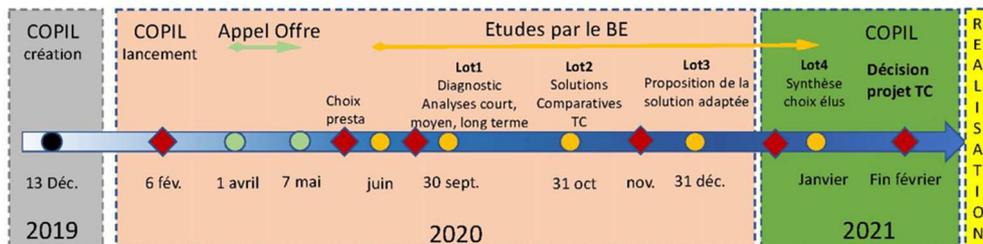
COMMENT FAIRE ?

- Par Internet : <https://www.helloasso.com/associations/lyon-cremieu-parfer>
- Par courrier : découpez le bulletin téléchargeable sur notre site web <http://lyon-cremieu-parfer.fr> et le transmettre par courrier à l'adresse indiquée.



@crédit photo - Bordeaux métropole

Planning du comité de pilotage et des études dirigés par la Région



©LCP - Assemblée Générale du 23/10/2019